

Ministère
de la Justice

Québec

Direction du contentieux
du ministère du Revenu**SANS PRÉJUDICE**POSTE CERTIFIÉE
LC 040 189 779

Montréal, le 5 décembre 2003

Me Mario Proulx
BÉLANGER SAUVÉ
1, Place Ville-Marie, bureau 1700
Montréal (Québec) H3B 2C1Objet : Jean Jolicoeur
V/D : 010743-00001

Cher confrère,

Votre lettre datée du 25 novembre 2003 concernant le refus d'accès de votre client, monsieur Jean Jolicoeur, aux bureaux du ministère du Revenu, nous a été transmise pour réponse.

Vous mentionnez dans votre lettre que votre client s'est présenté à la réception du 3, Complexe Desjardins à Montréal le 20 novembre dernier et que l'accès lui fut refusé sur la base qu'il aurait proféré des menaces à un fonctionnaire, préposé aux oppositions du ministère du Revenu.

Tel que demandé dans votre lettre, il appert selon les informations obtenues que ce qui a justifié le refus d'accès aux locaux du ministère est le comportement menaçant de votre client envers un fonctionnaire du ministère du Revenu, plus précisément le fait que votre client a menacé de se défendre avec un AK-47 (fusil d'assaut).

Espérant le tout conforme, nous vous prions de croire, cher confrère, en l'expression de nos meilleurs sentiments.

VEILLETTE & ASSOCIÉS

PS/dj

Par: Pierre Séguin, avocat

Montréal
Complexe Desjardins, secteur D186LC
C. P. 3000, succursale Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1A7
Téléphone : (514) 287-8333
Sans frais : 1 888 830-8808, poste 8333
Télécopieur : (514) 873-8992Sainte-Foy
3800, rue de Marly, secteur S-2-B
Sainte-Foy (Québec) G1X 4A5
Téléphone : (418) 652-6842
Sans frais : 1 888 830-7747, poste 6842
Télécopieur : (418) 528-0978